



Annexe H du règlement grand-ducal 9 novembre 2018 portant exécution de la loi modifiée du 24 mai 2018 sur les conditions d'hygiène et de salubrité relatives à la pratique des techniques de tatouage par effraction cutanée, du perçage, du branding, cutting, ainsi que du bronzage UV

**FORMULAIRE DE NOTIFICATION DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC D'APPAREILS DE  
BRONZAGE UV**

**IDENTITÉ DU DÉCLARANT**

Nom du déclarant :

---

Prénom du déclarant :

---

Nom du siège de l'établissement :

---

Adresse du siège national :

N° :

---

Code postal :

Localité :

---

Date :

Signature :



Par la présente je déclare disposer des appareils UV suivants :

**Nom et lieu d'exploitation**

Nom de l'établissement	Rue, n°, Code postal et Localité

**Identification, caractéristiques et contrôle des appareils UV**

Fabiquant, Modèle et n° de série	Classification UV Type 1 ou 3	Éclaircissement effectif total (W/m <sup>2</sup> )	Organisme de contrôle agréé et date du dernier contrôle

